

Paris, le 14 décembre 2020
Communiqué de presse

Elisabeth Barillé lauréate du Prix Lamartine 2020 de l'Assemblée des Départements de France pour son ouvrage *L'école du ciel*



Le Prix Lamartine des Départements de France, créé en 2018 par l'Assemblée des Départements de France, a pour vocation de récompenser une œuvre littéraire contribuant à la mise en lumière des Départements.

Après s'être réuni à l'occasion de quatre comités de lecture, le Jury 2020 a décidé cette année de récompenser l'ouvrage d'Elisabeth Barillé, *L'école du ciel*, livrant avec talent une vision de l'attachement des Français à leur territoire.

Pour sa troisième édition, Dominique Bussereau, Président de l'Assemblée des Départements de France, a remis le 14 décembre le Prix Lamartine 2020 à la lauréate.

Elisabeth Barillé – *L'école du ciel*

Publié aux éditions Grasset, ce récit retrace l'histoire de la narratrice et son compagnon, Daniel, avocat, dans leur désir de fuir Paris et Marseille, la vie épuisante, éclatée.

Dans un village de Haute-Provence, une maison leur apparaît, comme offerte elle aussi, par l'invisible. Elle sera leur point d'ancrage. Chaque matin est une promesse nouvelle. Puis Daniel s'enflamme pour l'œuvre d'une artiste oubliée, une fille de métayers, née pendant la Grande Guerre, une simple bergère. La maison qu'ils viennent d'acheter fut la sienne. Un talent magnifique et méconnu aurait-il vécu entre ces murs ?

A travers son ouvrage, Elisabeth Barillé nous entraîne à la rencontre d'Aimée Castain, bergère de Haute-Provence et artiste peintre autodidacte, et nous livre le roman de la liberté, avec grâce et



un sens unique des images : échapper à son histoire, traverser l'enfance, accomplir son destin.

« Ce prix me touche d'autant plus qu'à travers ce roman à deux voix, j'ai réellement tenté de célébrer la beauté singulière d'un pays. Un pays austère et tendre capable d'engendrer des êtres entiers et purs, à l'image d'Aimée Castain bergère et peintre. » souligne la lauréate.

Le Jury 2020 a été sensible à la plume d'Elisabeth Barillé qui offre une description tout en sensibilité des paysages de la région, et narre avec talent le cheminement vers une existence dont la richesse s'exprime dans l'essentiel.

A l'occasion de cette remise de prix, Dominique Bussereau a tenu à rappeler l'ambition défendue par le « Prix Lamartine des Départements de France », celle de tisser le lien intrinsèque entre littérature et Départements, de valoriser cet échelon aussi indispensable à la construction de l'identité d'un territoire qu'à celle de ses habitants.

Une édition en hommage à Denis Tillinac

L'ADF, les membres du Jury du Prix Lamartine et les auteurs souhaitent rendre hommage à Denis Tillinac, écrivain et journaliste émérite, et exprimer leur profonde tristesse quant à sa disparition le 26 septembre 2020.

Président du Jury depuis la création du « Lamartine » de l'ADF, Denis Tillinac a toujours partagé son amour pour l'enracinement et les terroirs, son profond attachement pour l'art de l'écriture.

« Nourri de la terre de Corrèze et de celle du Bourbonnais, ainsi que de terres d'ici et d'ailleurs, Denis Tillinac a insufflé à ce prix littéraire, trois années durant, la représentation d'une France universelle et diverse dans tout ce que ses territoires ont de plus beau à offrir. Cette édition « Lamartine 2020 », nous la lui dédions. » commente Dominique Bussereau, Président de l'Assemblée des Départements de France.

Le Jury du Prix Lamartine 2020

Cette année, le Jury Lamartine 2020 compte 8 personnalités d'exception qui mènent des carrières différentes les uns des autres. Pourtant, ils se rejoignent tous dans leur attachement profond à un territoire et à la valorisation des Départements :

- **Denis TILLINAC**, Président du jury, écrivain et ancien journaliste ;
- Florence BERTRAND KERVERN, docteur en droit privé, professeur à l'université Paris-Dauphine ;
- Dominique BONA, de l'Académie Française ;
- Hubert DELAUME, médecin de campagne ;
- Martine GASQUET-DAUGREILH, ancienne députée, maire-adjointe de la ville de Nice ;
- Sébastien Le FOL, journaliste au Point ;
- Eric NEUHOFF, journaliste et écrivain ;
- Xavier PATIER, Haut-fonctionnaire et écrivain.

A PROPOS DE L'ADF :

L'Assemblée des Départements de France (ADF) est une association pluraliste qui réunit les Présidents des 103 collectivités adhérentes, dont 96 Départements et 7 collectivités territoriales à compétences départementales.

Elle remplit une triple mission :

- Représenter les Départements auprès des pouvoirs publics
- Constituer un centre de ressources permanent pour les Conseils départementaux
- Offrir aux élus départementaux les moyens de confronter leurs idées, d'échanger leurs expériences et d'arrêter des positions communes sur les grands dossiers nationaux.

Contacts presse – agence Epoka

Mélissa Rodanet – mrodanet@epoka.fr – 01 45 49 33 11

Boris Cavaglione – bcavaglione@epoka.fr – 06 84 84 37 53